



## **CHARTRE DU PRATIQUANT ASSAM TAEKWONDO**

**Le taekwondo est un art martial coréen de plusieurs millénaires.**

**"TAE " Signifiant donner un coup de pied, " K WON " exprimant l'idée de donner un coup de poing et " DO " Indiquant la méthode, la voie et l'esprit. Le TAEKWONDO est un art moderne basé, sur la recherche de la beauté de l'harmonie et de l'épanouissement physique et psychique du taekwondoïste.**

**Pratiquer le Taekwondo à l'ASSAM, c'est s'engager à exercer son corps et son esprit dans l'idéal des arts martiaux, dans l'esprit de solidarité entre les élèves, dans le respect de l'enseignant, de l'adversaire, de l'arbitre, avec humilité et dans l'application des règles de civisme indispensables au bon développement de notre discipline et au bon fonctionnement de notre club.**

**Les adhérents se doivent de remplir leurs obligations vis à vis du club (cotisations, ponctualité, certificats médicaux)**

**Les tenues doivent être propres et non froissées, les ongles coupés et les cheveux longs attachés.**

**Les passeports sportifs doivent être à jours**

**La salle d'entraînement, DOJANG, est un lieu sacré. Il convient donc de saluer à chaque fois que l'adhérent entre ou sort de la zone d'entraînement.**

**Les visiteurs, accompagnants ou adhérents qui attendent leur cours, se doivent de respecter le travail en cours et ainsi être silencieux.**

**Les cours commencent et se finissent toujours en ligne par ordre de grades en saluant les professeurs. En cas d'arrivée dans le Dojang après le salut, le Taekwondiste effectuera trente pompes.**

**Tout manquement aux obligations administratives, d'hygiène, de sécurité et de comportement pourrait entraîner des sanctions pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion du club.**

**Date et signature précédées de la mention**

**« Lu et Approuvé »**